

*Question présentée par le député :*

*M. Jean-Michel Bugnion*

*Date de dépôt : 12 mars 2014*

## **Question écrite urgente**

**Les étudiants étrangers seront-ils inclus dans les contingents voulus par l'UDC ?**

L'acceptation de l'initiative de l'UDC « Contre l'immigration de masse » met à mal les domaines de la formation tertiaire et de la recherche scientifique, qui nourrissent leur développement des échanges internationaux. La venue des étudiants étrangers dans notre pays et notre formation établit les premiers contacts qui, par la suite, se prolongeront dans des projets scientifiques extrêmement porteurs, comme le Human Brain Project du Campus Biotech.

De plus, de nombreuses propositions cherchent actuellement à permettre aux étudiants suisses de poursuivre les programmes d'échanges avec les universités européennes. Il serait pour le moins piquant que nos étudiants parviennent à continuer dans cette voie, alors que les étudiants étrangers se verraient limiter la fréquentation de nos lieux de formation.

*Mes questions au Conseil d'Etat sont les suivantes :*

- Le Conseil d'Etat sait-il si les étudiants étrangers venant étudier à Genève seront concernés par les contingents voulus par l'initiative UDC ?*
- Si l'incertitude juridique demeure à ce sujet, le Conseil d'Etat va-t-il entreprendre des démarches auprès des autorités fédérales pour, à l'instar des anciens permis B étudiants sans activité lucrative, les exclure des contingents ?*